Flash *Info*

Octobre 2026



Repas des aînés
le 10 octobre 2026

À RETENIR

Collecte don du sang
l'Amicale des donneurs de sang
le 02 novembre 2026

Exposition d'Artisanat et Marché de Noël
l'Amicale des donneurs de sang
le 07 et 08 novembre 2026

Cérémonie du 11 novembre
Rendez-vous en mairie à 11h45

Loto - les Amis du CCAS
le 14 novembre 2026

Solimut - Atelier cuisine
le 26 novembre 2026

Info & Actualité

Trotinettes électriques nouvelles obligations depuis le 1er octobre 2026

- Avoir au moins 14 ans
- Equipements obligatoires : gilet jaune et casque
- Assurance obligatoire au nom du propriétaire

Bientôt 16 ans ?
Pensez au recensement

Comment faire la démarche ?

- En ligne : directement sur le site officiel **service-public.fr**
- Sur place : à la mairie de votre domicile

Vous devez fournir les documents suivants :

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Compte Rendu

Conseil Municipal du 22 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 du mois d'octobre à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Lux, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUGON, Maire.

Etaient présents : Stéphane HUGON, Catherine HOFFMANN, Michel ANGST, Elodie CLAUDON, Jean-Paul JACQUES, Denis LUMINEAU, Anne BONICEL, Florent BREUNE, Nadine BRUSSON, Elodie CAMPY, Emilie COULON, Laurent DHOTEL, Alexandra FREITAS, Arnaud MILLION, Pascale RAVANEL, Jocelyne SADOK.

Étaient excusés :
1- Jean-François DERNOIS donne pouvoir à Denis LUMINEAU
2- Jessica FERNANDEZ donne pouvoir à Nadine BRUSSON
3- Aurélien JACQUES donne pouvoir à Jean-Paul JACQUES

Secrétaire de Séance : Elodie CLAUDON

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026
2. Informations relatives aux décisions prises par le Maire et/ou le Président de l'Agglomération en vertu de leur délégation
3. Création de 4 emplois d'agents recenseurs
4. Modification du tableau des effectifs suite à avancement échelon
   a. Suppression grade adjoint technique principal 2nd classe 35h
   b. Création grade adjoint technique principal 1ère classe 35h
5. Réhabilitation de la salle polyvalente - Attribution des marchés concernant :
   a. Mission de contrôle technique : Bureau Véritas Construction – 9 080,00 € HT
   b. Mission d'analyse et de mesure du risque radon : B2E Ingénierie – 846,00 € HT
   c. Mission d'ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) : SARDEIC 29 553,54 € HT
   d. Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) : Bureau Véritas Construction – 8 256,00 € HT
6. Point finances au 10ème mois
7. Avenant de prolongation de la Convention Territoriale Globale (CTG)
8. Informations enfance, scolaire, jeunesse
9. Informations vie associative et culturelle
10. Convention de reversement de la Taxe Intérieure sur les Consommations d'Electricité (TICFE)
11. Informations cadre de vie et bâtiments communaux
12. Informations urbanisme – sécurité – prévention des risques
13. Replantation de la parcelle ZD105 (ex Peupliers) :
    a. Délibérer pour acter le projet
    b. Solliciter la subvention Région « Bocage et Paysages »
14. Désignation d'un référent « Frelons à pattes jaunes »
15. Informations environnement, transition écologique

Informations et questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026

Le PV de la séance du 17 septembre 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Informations relatives aux décisions prises par le Maire et/ou le Président de l'Agglomération en vertu de leur délégation

Aucune décision.

3. Création de 4 emplois d'agents recenseurs

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité confie aux communes l'organisation des opérations de recensement de la population.

Il propose donc au conseil :

- De créer 4 emplois d'agent recenseur non titulaires, pour la période du 21 janvier 2027 au 20 février 2027
- De rémunérer chaque agent recenseur sur la base d'un montant forfaitaire de 1 500 € brut
- Les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2027
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre les dispositions relatives à la nomination des agents recenseurs.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

4. Modification du tableau des effectifs suite à avancement échelon

Vu l'avancement d'échelon d'un agent de la filière technique
Le Maire propose à l'assemblée,

- la suppression du poste d'adjoint technique principal de 2nd classe 35h

- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe 35h

Adopté à l'unanimité des membres présents.

5. Réhabilitation de la salle polyvalente - Attribution des marchés

Madame Catherine HOFFMANN, 1ère adjointe déléguée aux finances, informe le Conseil municipal que la SPL Sud Bourgogne Aménagement, mandataire public, a procédé à des consultations ouvertes avec possibilité de négociation, dans le respect du code de la commande publique, afin de choisir les prestataires nécessaires à certaines missions.
Les candidatures retenues ont été validées par la commission d'appel d'offres réunie en séance le 12 octobre 2026 comme suit :

a. Mission de contrôle technique : Bureau Véritas Construction – 9 080,00 € HT
b. Mission d'analyse et de mesure du risque radon : B2E Ingénierie – 846,00 € HT
c. Mission d'ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) : SARDEIC 29 553,54 € HT
d. Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) : Bureau Véritas Construction – 8 256,00 € HT.

Le conseil municipal prend acte de la décision de la Commission d'appel d'offres.

6. Point finances au 10ème mois

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
	Budget	Réalisé	%		Budget	Réalisé	%
Dép+dm	870 859,00	589 315,85	67,67	Dép+dm	1 730 153,00	1 170 527,97	67,65
Rec+dm	870 859,00	489 364,84	56,16	Rec+dm	1 730 153,00	1 359 788,58	78,59
ecriture ordre recettes		0,00	-11,51	ecriture ordre dépense		0,00	10,94
TOTAL RECETTES		489 364,84		TOTAL DEPENSES		1 170 527,97	

Madame Catherine HOFFMANN, 1ère adjointe en charge des finances, explique que l'essentiel des dépenses d'investissements importants prévus pour 2026 a été réalisé. Elle a récemment signé quelques derniers devis notamment l'armoire forte, l'entretien de la chaudière.
Concernant la ligne de trésorerie, 60 000 € sur les 120 000 € tirés, ont été remboursés.
La SPL vient de faire une demande d'avance de 140 000 € cependant le versement d'un tel montant (bien qu'étant prévu) d'un seul coup pénaliserait le fond de roulement de la commune. Et retarderait également le remboursement des 60 000 € restant sur la ligne de trésorerie – donc à voir avec eux si possibilité de verser en 2 fois 70 000 €.

Concernant les recettes d'investissement, elle rappelle que toutes les subventions relatives aux travaux de la Rue Charles Dumoulin et de la Place de l'Europe ont été demandées, mais pas encore reçues. Les services de l'Etat ont d'ailleurs informé que les subventions attendues ne seraient pas versées en 2026 car plus de crédits actuellement.
Elle précise également que des demandes de soldes de subventions ont été sollicitées fin 2025 et d'autre début 2026 et restent toujours en attente de versement – ceci pénalise également beaucoup la trésorerie journalière de la commune qui doit donc maintenir la ligne de trésorerie.

7. Avenant de prolongation de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Monsieur Michel ANGST, 2nd adjoint délégué informe le conseil municipal que lors du dernier comité stratégique de la Caisse d'Allocations Familiales, il a été décidé de prolonger la Convention Territoriale Globale (CTG) d'un an, afin d'assurer la continuité de la démarche partenariale engagée sur le territoire, de prendre le temps du bilan, du diagnostic et des futures orientations et modalités et d'assurer ainsi la continuité du versement des prestations.

Il propose donc au Conseil Municipal, d'autoriser le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

8. Informations enfance, scolaire, jeunesse

Monsieur Michel ANGST informe les conseillers que les baptêmes de l'air des CM² auront lieu le 8 et 15 mai 2027. Deux groupes de 13 élèves : 13 élèves de Lux voleront le samedi 8 mai 2027 et les 5 autres élèves de Lux, mutualisés avec les 8 élèves de la commune de Sevrey voleront le samedi 15 mai 2027.

Le chantier jeunes s'est très bien déroulé, une classe de l'école primaire a été repeinte ainsi que les arceaux aux abords de la Place de l'Europe.
Concernant le conseil municipal jeunes les élections auront lieu début décembre.

9. Informations vie associative et culturelle

Madame Élodie CLAUDON, 3ème adjointe en charge de la vie associative, tient à remercier tous les marcheurs et bénévoles d'Octobre Rose puisqu'un bénéfice de 892,50 € a pu être réalisé et donc sera reversé à l'association « Toujours Femme ».

10. Convention de reversement de la Taxe Intérieure sur les Consommations d'Electricité (TICFE)

Monsieur Jean-Paul JACQUES, 4ème adjoint, explique à l'assemblée qu'en date du 24 septembre 2020, une délibération avait été votée afin d'autoriser le Maire à signer une convention avec le SYDESL, autorisant le syndicat à percevoir la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE) en lieu et place de la commune dont la population, à l'époque, était inférieure à 2 000 habitants.

Il rappelle que les élus du SYDESL ont choisi de reverser cette taxe à la commune car elle est sous le statut du régime urbain de l'électrification, selon le dernier arrêté préfectoral de 2015.

Il précise que, dans cette convention, le SYDESL s'engageait à reverser une fraction égale à 99,5 % de la TICFE perçue dans ce cadre, conformément aux textes en vigueur.

La convention initiale, conclue pour une durée de six années, arrive à échéance le 31 décembre 2026. Il convient donc de procéder à son renouvellement pour une nouvelle période de six ans, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2032.

Monsieur Jean-Paul JACQUES propose à l'assemblée de reconduire la convention auprès du SYDESL.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

11. Informations cadre de vie et bâtiments communaux

Pas d'informations en ce sens.

12. Informations urbanisme – sécurité – prévention des risques

Pas d'informations en ce sens.

13. Replantation de la parcelle ZD105 (ex Peupliers)

Objectif du projet de replantation :

Le maintien de cet élément fixe du paysage apparaît primordial tant pour la trame verte de la plaine inondable du Val de Saône que pour l'agrément qu'il confère aux promeneurs. En effet, il est important de maintenir les corridors écologiques existants pour que la faune puisse y trouver refuge et de favoriser l'expression de la biodiversité en apportant de la diversité floristique. À terme, le but est de parvenir à une micro-forêt propice à la rencontre entre les Luxois et la faune comme la flore, typiques des écosystèmes des vallées alluviales de Bourgogne-Franche-Comté.

Financement du projet et accompagnement technique :

Pour ce projet, la commune a identifié le dispositif d'aide « Bocage & paysages » de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui permet d'obtenir jusqu'à 80 % d'aide répartie comme suit :

- Région Bourgogne-Franche-Comté : 50 % des dépenses éligibles, bonifiés à 70 % pour les communes TEN.
- Département de Saône-et-Loire : 10 % d'abondement à la subvention octroyée par le Conseil régional.

Le règlement de ce dispositif est en train d'être réécrit pour l'année prochaine, mais le dépôt des dossiers reste possible cette fin d'année avec un passage en commission début 2027.

Afin que les projets déposés soient les plus pertinents possible au regard des objectifs de reconstitution du bocage et des paysages caractéristiques de la région, l'accompagnement par un acteur du « Réseau Bocag'Haies Bourgogne-Franche-Comté » est vivement recommandé.

Le choix s'est porté sur la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire (FDC 71) qui bénéficie d'une solide expérience en matière de plantation de haies et de bosquets.

L'avant-projet réalisé par la FDC 71 évaluait l'opération à 4 800 € TTC, mais certaines dépenses un temps envisagées en régie, ont été ajoutées portant le projet à 7 081,36 €TTC.

Descriptif du projet :

Sachant que le dessouchage et le travail du sol sur l'intégralité des 40 ares avant la plantation des nouvelles essences

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur :

- La réalisation de cette plantation.
- L'approbation du plan de financement prévisionnel.
- La sollicitation des subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de Saône-et-Loire.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

14. Désignation d'un référent « Frelons à pattes jaunes »

Monsieur Arnaud MILLION est désigné référent « Frelons à pattes jaunes » par la commission environnement.

15. Informations environnement, transition écologique

La replantation de l'espace comestible, pourrait commencer fin d'année sinon dès le printemps prochain.

La demande de labellisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN) sera faite en décembre.

Informations et questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture, aux élus, d'un courrier qu'il a reçu du propriétaire des stations de lavage, par lequel ce dernier alerte sur les difficultés rencontrées dues à l'arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau.

Le RDV pour la cérémonie du 11 novembre est prévu à 11h45 devant la mairie.

Le prochain conseil municipal prévu initialement le 26 novembre est avancé au 17 novembre du fait du Congrès des Maires à Paris. Celui du mois de décembre est maintenu le 17 décembre.

La séance est levée à 20h55





LE SAVIEZ VOUS ?

SANTÉ !

🍂 Faisons le plein de vitamines !

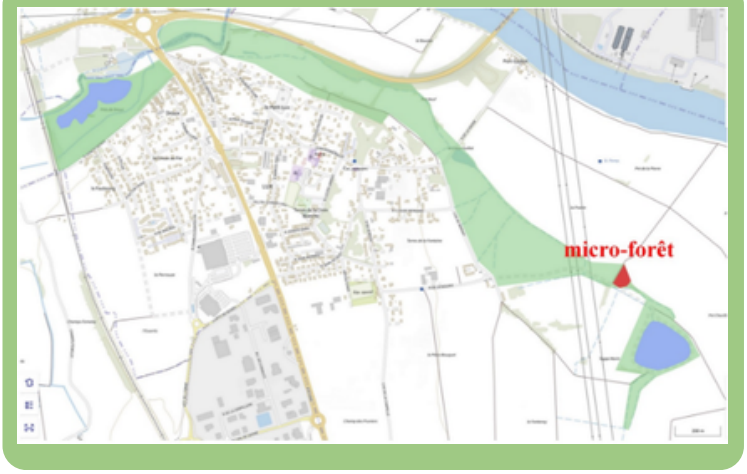
À l'approche de l'hiver, quelques nutriments méritent notre attention pour contribuer au bon fonctionnement de notre organisme.

☀️ La vitamine D contribue au fonctionnement normal du système immunitaire et au maintien d'une ossature normale. En automne et en hiver, la synthèse par la peau grâce au soleil diminue. Une supplémentation peut être utile selon les besoins individuels : demandez conseil à un professionnel de santé.

🥝 La vitamine C contribue également au fonctionnement normal du système immunitaire et aide à réduire la fatigue. Contrairement aux idées reçues, les agrumes ne sont pas les seuls aliments à en apporter : le poivron cru et le persil frais en sont particulièrement riches !

🥦 Le bon réflexe : varions les fruits et légumes, en privilégiant ceux de saison, et ajoutons régulièrement des végétaux crus lorsque cela est possible pour préserver leur teneur en vitamine C.

Le saviez-vous ? À poids égal, le poivron cru contient généralement davantage de vitamine C que l'orange. Le persil frais en est également une excellente source !



La minute ENVIRONNEMENT !

Les corridors écologiques, un drôle de nom pour quelque chose d'essentiel

 Savez-vous que malgré leurs ailes, les passereaux font surtout des sauts de puce d'un buisson à l'autre pour trouver de quoi manger ? Ça leur permet de multiplier les allers-retours depuis le nid en dépensant le moins possible d'énergie...comme nous, ils doivent l'économiser !

De la même façon, bien d'autres espèces animales trouvent dans les haies aussi bien le gîte que le couvert, la nature est ainsi faîte.

 Mis bout à bout, les haies, les bosquets, les prairies naturelles ou encore les fossés enherbés forment des couloirs de déplacement pour la faune sauvage appelés corridors écologiques. Ils jouent un rôle vital.

En regardant une carte de Lux, on distingue une ceinture verte qui relie naturellement le lac du Noiron à l'étang de Droux, tout autour des zones habitées : voilà un bel exemple de corridor écologique !

 Allant de buissons en arbres, de souches en touffes de roseaux et de talus en creux enherbés, les passereaux comme les renards, les lièvres ou encore les chevreuils peuvent ainsi se déplacer librement autour de Lux.

C'est pour renforcer ce corridor que seront plantés au printemps prochain, si la météo le permet, plus de 450 arbres et arbustes, au beau milieu des souches et rejets des peupliers coupés en début d'année à proximité du lac du Noiron. Des chênes, des saules, des érables ou encore des aulnes s'élanceront aux côtés des frênes qui repoussent déjà. Tandis qu'au sol les cornouillers côtoieront les bourdaines, les églantiers et les pommiers ou poiriers sauvages. Dans quelques années, les Luxois pourront se promener dans cette micro-forêt et observer la vie sauvage qui y aura repris ses droits.



PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Trottinettes électriques en Saône-et-Loire

LES RÈGLES À RESPECTER



CE QU'IL FAUT RETENIR

- TÉLÉPHONE INTERDIT
- 25 VITESSE LIMITÉE
- 1 PERSONNE
- -14 14 ANS MINIMUM
- ÉCOUTEURS INTERDITS
- TROTTOIRS INTERDITS

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES, JUSQU'À

750 €

D'AMENDE

https://www.saone-et-loire.gouv.fr @Prefet71

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité



VOTRE PROCHAIN DON DE SANG C'EST ICI !

Lundi 2 Novembre
de 15h30 à 19h30
à LUX

Salle G. Dumont - Rue L. Jarrot

Prise de RDV sur le site ou au 03 85 42 74 90

Donneurs avec RDV prioritaires, donneurs sans RDV accueillis en fonction de l'affluence sur la collecte.

RÉSERVEZ VOTRE DON

EFS - Don de sang...

Téléchargez Don de sang l'appli qui sauve des vies

EFS ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

Affiche Reproductible A4 - 2025 - EFS BFC - Ne pas jeter sur la voie publique







Horaires d'ouverture de la mairie

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h30	13h30 - 18h00
Mardi	10h00 - 12h30	Fermée
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 18h00
Vendredi	Fermée	13h30 - 17h30

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

Lundi	13h30 - 16h30
Mardi	Fermée
Mercredi	13h30 - 16h30
Jeudi	13h30 - 16h30
Vendredi	13h30 - 16h30
Samedi	8h30 - 11h30

Horaires d'ouverture de la médiathèque l'arob@se

Lundi	16h00 - 18h30
Mercredi	14h00 - 19h00
Vendredi	16h00 - 18h30

fait le 29 octobre 2026 - IPNS Mairie de Lux